



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le lundi, 2 août 2010, à 19 h 30, à la Mairie de Bury à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Marilyn Matheson, Florence Fréchette, Linda Harper McMahon, Terry Williams et Martin Jones, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Suzanne Ménard, est aussi présente.

La conseillère Leona Hodge est absente.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Florence Fréchette, appuyé par la conseillère Marilyn Matheson ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 août 2010 comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2010
4. Première période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport des activités du Maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Loisirs, sport et culture
  - 7.4 Travaux publics et Environnement
  - 7.5 Urbanisme et développement
  - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes à payer
  - 8.2 Entente sur les conditions salariales de l'adjointe à la directrice générale
  - 8.3 Désignation d'une personne responsable en vertu de la Loi sur l'accès à l'information
  - 8.4 Désignation d'un représentant municipal auprès de Xittel inc.
  - 8.5 Protocole du service postal et les compressions d'emplois et de services
  - 8.6 Appui à la déclaration postale
  - 8.7 Entente ministérielle concernant la réfection de la route 214
  - 8.8 Achat de radios portables pour le service de protection contre l'incendie
  - 8.9 Soutien relatif au Championnat national de Rugby du Canada
9. Adoption de règlements

2010-08-124



No de résolution  
ou annotation

10. Avis de motion
11. Varia et affaires nouvelles
  - 11.1 Achat d'un pulvérisateur pour le golf
  - 11.2 Lecture d'un appel du Ministère des Affaires municipales
  - 11.3 Service de supervision pour la pulvérisation
12. Deuxième période de questions du public
13. Information des membres du Conseil
14. Levée de la séance  
Prochaine séance ordinaire du Conseil , lundi, le 13 septembre 2010, à 19 h 30, au Centre communautaire manège militaire sis au 563, rue Main.

**ADOPTÉ**

2010-08-125

**3. Adoption du procès-verbal**

**3.1 Séance ordinaire du 5 juillet 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson, appuyé par le conseiller Martin Jones ET RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juillet 2010 tel que présenté.

**4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)**

Quelques contribuables ont posés leurs questions et ont donné leurs commentaires aux membres du Conseil sur différents sujets.

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

La correspondance du mois est déposée auprès du Conseil.

**6. Rapport des activités du Maire**

**7. Rapports des comités**

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Loisirs, sport et culture
- 7.4 Travaux publics et Environnement
- 7.5 Urbanisme et développement
- 7.6 Golf

**8. Affaires nouvelles**

**8.1 Liste des comptes à payer**

2010-08-126

CONSIDERANT QUE la directrice générale, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Terry Williams, appuyé par le conseiller Martin Jones ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes à payer et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **112 581,41 \$.**



No de résolution  
ou annotation

QUE le rapport soit classé sous le numéro 07-2010 et considéré comme faisant partie intégrante du présent procès verbal.

**ADOPTÉ**

**8.2 Entente sur les conditions salariales de l'adjointe à la directrice générale**

**2010-08-127**

ATTENDU QUE l'entente sur les conditions salariales de l'adjointe à la directrice générale arrive à son échéance;

ATTENDU QUE les deux parties se sont entendues à son renouvellement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Terry Williams, APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson, et RÉSOLU D'autoriser le Maire et la Directrice générale à signer la dite entente.

**ADOPTÉ**

**8.3 Désignation d'une personne responsable en vertu de la Loi sur l'accès à l'information**

**2010-08-128**

ATTENDU QU'il y a lieu de désigner une personne responsable et de lui déléguer les responsabilités en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;

ATTENDU QUE les procédures d'accès aux documents doivent être appliqués conformément aux recommandations de la Commission d'accès à l'information du Québec (L.R.Q., c. A-2.1, a. 8);

ATTENDU QUE des formulaires de demandes d'accès doivent être présentés pour toutes informations et renseignements et que le responsable de l'accès à l'information de la Municipalité à 20 jours plus 10 jours si nécessaire pour répondre;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Linda Harper McMahon, appuyée par la conseillère Marilyn Matheson ET RÉSOLU de désigner la Directrice générale et secrétaire trésorière comme responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ainsi que l'Adjointe à la Directrice générale comme substitut et de transmettre la copie de la résolution à la Commission d'accès à l'information du Québec.

**ADOPTÉ**

**8.4 Désignation d'un représentant municipal auprès de Xittel inc.**

**2010-08-129**

ATTENDU QUE la Municipalité a adhéré au contrat entre la MRC et Télécommunications Xittel pour le déploiement d'internet haute vitesse ;

ATTENDU QU'un protocole d'entente a été signé entre la MRC du Haut St-François et le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT) dans le cadre du programme communautés rurales branchées ;



No de résolution  
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Terry Williams, APPUYÉ PAR la conseillère Linda Harper MacMahon et RÉSOLU DE nommer le conseiller Martin Jones comme répondant de la Municipalité auprès de Xittel inc.

Que Martin Jones accompagne les représentants de Xittel inc. lors des relevés de terrains sur le territoire lesquels seront effectués durant le mois d'août.

**ADOPTÉ**

### **8.5 Protocole du service postal et les compressions d'emplois et de services**

**2010-08-130**

ATTENDU QUE Postes Canada compte éliminer des emplois dans des centaines de collectivités au pays en modernisant et en réexaminant son réseau d'exploitation et en privatisant ses centres d'appel et son centre philatélie;

ATTENDU QUE Postes Canada supprime aussi des services en réduisant la livraison aux boîtes aux lettres rurales, en fermant des bureaux de poste, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en prenant d'autres moyens;

ATTENDU QUE ces compressions sont révélatrices d'une société d'État qui accorde beaucoup plus d'importance aux objectifs commerciaux qu'à ceux d'intérêt public;

ATTENDU QUE le *Protocole de service postal canadien* ne protège pas adéquatement les intérêts de la population ni le caractère public du service postal, surtout lorsque les Postes Canada envisage d'effectuer des compressions dans le service postal public ou de privatiser une partie de ses opérations (p.ex., bureaux de poste, centres d'appel, etc.);

Sur proposition du conseiller Terry Williams,  
Appuyé par la conseillère Linda Harper McMahon  
Il est résolu que

La municipalité de Bury écrive une lettre à M. Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada, et lui demande ce qui suit :

1. d'exiger de Postes Canada qu'elle cesse de réduire le service postal public et commence à se comporter comme le veut la population, c'est-à-dire comme un service public;
2. de consulter la population, les municipalités, les députées et députés fédéraux, les syndicats des postes et les autres principaux intervenants en vue d'améliorer considérablement le *Protocole de service postal canadien*.

**ADOPTÉ**

### **8.6 Appui à la déclaration postale**

**2010-08-131**

ATTENDU QUE Postes Canada investit 2,5 milliards de dollars dans la construction de nouveaux établissements et l'achat de nouveaux véhicules, de nouveau matériel et autres dans le but de moderniser le service postal public;

ATTENDU QUE Postes Canada s'attend à ce que la modernisation lui fasse économiser des millions de dollars par année, grâce en grande partie aux gains de productivité qui paveront la voie à l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités de l'ensemble du pays;

ATTENDU QUE Postes Canada coupe aussi dans les services en fermant des bureaux de postes, en éliminant la livraison à domicile dans les régions rurales, en



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en appliquant d'autres mesures;

ATTENDU QUE les gains découlant de la modernisation postale pourraient servir à maintenir et à améliorer les services postaux publics et les emplois qui y sont liés;

Par conséquent, il est proposé par la conseillère Linda Harper McMahon  
Appuyé par la conseillère Marilyn Matheson  
Et résolu que

La Municipalité de Bury accepte de signer la déclaration postale qui demande à Postes Canada :

1. De partager les avantages de la modernisation avec la population, à qui appartient Postes Canada.
2. De viser des objectifs plus socialement responsables dans le cadre de son projet de transformation postale.

**ADOPTÉ**

### **8.7 Entente ministérielle concernant la réfection de la route 214**

2010-08-132

ATTENDU QUE la Municipalité doit signer un protocole d'entente avec le Ministère des Transport en vue de la réalisation de travaux conjoints sur la route 214;

ATTENDU QUE les travaux consistent au remplacement d'un ponceau du Ministère des Transport d'une part et d'une conduite d'eau potable pour la municipalité de Bury d'autre part;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones, APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette et RÉSOLU QUE le Maire et la Secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le protocole d'entente à intervenir avec le Ministère des Transports relativement au remplacement de la conduite d'eau potable sur la route 214 (phase 2) et aux travaux dont une partie doit être financé par le dit Ministère.

**ADOPTÉ**

### **8.8 Achat de radios portables pour le service de protection contre l'incendie**

2010-08-133

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson, APPUYÉ PAR le conseiller Terry Williams et RÉSOLU D'autoriser l'achat des équipements de radiocommunications suivants pour le Service de protection contre l'incendie :

2 Radios portables ICOM ICF3021S	778 \$
2 Étuis de cuir pivotants	110 \$
2 Batteries Lithium de plus	176 \$
1 Laryngophone	198 \$
1 Microphone	99 \$
Installation de la radio mobile dans le camion citerne avec nouvelle antenne	150 \$

Coût total de **1 511 \$**, taxes en sus

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## 8.9 Soutien relatif au Championnat national de Rugby du Canada

2010-08-134

ATTENDU QUE la Municipalité désire soutenir un athlète d'ici qui a été choisi pour représenter le Québec au Championnat national de Rugby du Canada;

ATTENDU QUE la Municipalité désire encourager les jeunes de la Municipalité à s'impliquer dans des activités sportifs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon, APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson et RÉSOLU DE faire un don de \$100 à Chelsea Dougherty pour aider à défrayer les coûts qu'elle devra encourir pour participer au Championnat national de Rugby du Canada qui se déroulera en Alberta.

**ADOPTÉ**

## 9. Adoption de règlements

Aucun

## 10. Avis de motion

Aucun

## 11. Varia et affaires nouvelles

### 11.1 Achat d'un pulvérisateur pour le Golf

2010-08-135

ATTENDU QUE le Club de Golf Dufferin Heights met en vente un pulvérisateur avec moteur de 5 HP Honda, épandage de 8 pieds, capacité de réservoir de 10 gallons et de seconde main ;

ATTENDU QUE le prix demandé est de 2 000 \$ ;

SUR PROPOSITION du conseiller Terry Williams, APPUYÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon, ET RÉSOLU QUE La municipalité de Bury autorise l'achat dudit pulvérisateur auprès du Club de Golf Dufferin Heights au montant de 2 000 \$.

**ADOPTÉ**

### 11.2 Lecture de l'avis du ministère des Affaires municipales

Les membres du Conseil municipal ont reçu une lettre du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire laquelle est datée du 21 juillet 2010. Cette lettre a été lue, lors de la présente séance, et sera affichée de la manière prévue pour la publication des avis publics.

La lettre constitue un appel à l'implication de toutes les élues et de tous les élus afin que les décisions prises par le Conseil municipal puissent ne pas être empreintes de considération personnelle mais plutôt d'une intégrité exemplaire dans l'exercice de leur charge.



No de résolution  
**2010-08-136**

### **11.3 Services de supervision pour la pulvérisation**

ATTENDU QUE monsieur Bill Wilson, du Club de golf Dufferin Heights a offert ses services pour superviser la pulvérisation à être effectuée sur les gazons du Golf municipal Pen-Y-Bryn ;

ATTENDU QUE ses services offerts comportent en un prix fixe de 200 \$ par opération de pulvérisation à laquelle s'ajoutent les frais de déplacement ;

SUR PROPOSITION du conseiller Terry Williams, APPUYÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon, IL EST RÉSOLU QUE La municipalité de Bury accepte l'offre de services de Monsieur Wilson pour superviser la pulvérisation au Golf municipal de Pen-Y-Bryn.

**ADOPTÉ**

### **12. Deuxième période de questions du public**

Quelques questions et commentaires d'ordre général ont été soulevés par l'assistance.

### **13. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 45.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi, le 13 septembre 2010, à 19 h 30, au Centre communautaire manège militaire sis au 563, rue Main.**

#### **Certificat de crédits suffisants:**

Je, soussignée, Suzanne Ménard, directrice-générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les dépenses ci-haut projetées aux postes budgétaires suivants : 02-13000, 02-22000, 02-32000, 02-40000, 02-60000, 02-70000.

Signé ce 3 août 2010,

---

Suzanne Ménard, Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Walter Dougherty, Maire